

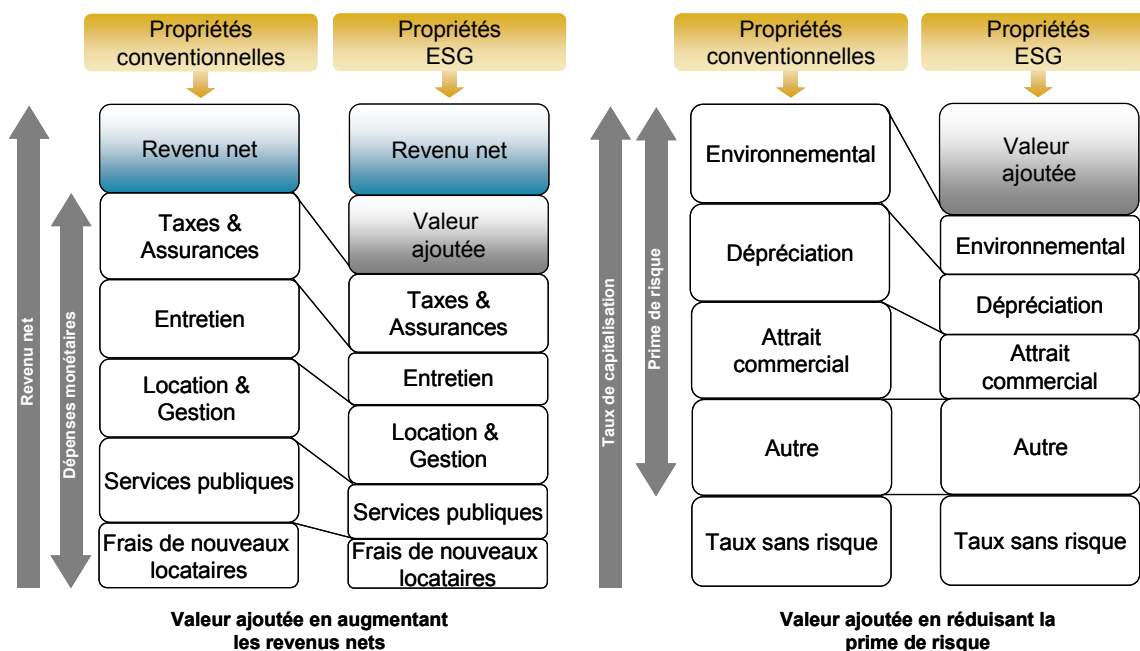
Les Principes pour l'investissement responsable

Dans le cadre de ses activités d'investissement, Presima reconnaît que les aspects environnementaux et sociaux ainsi que la gouvernance d'entreprise (les « ESG »), peuvent avoir une incidence importante sur les rendements financiers à long terme.

Dans ce contexte, Presima est d'avis que les entreprises dans lesquelles elle investit ont avantage à se comporter de manière responsable auprès des communautés dans lesquelles elles mènent leurs opérations.

Presima compte exercer son influence dans le domaine de l'investissement responsable par l'adoption d'une approche proactive s'appuyant sur des politiques qui baliseront le processus de vote par procuration, et en engageant un dialogue constructif avec les sociétés visées dans son univers d'investissement.

Selon Presima, le bilan ESG d'une société doit être une composante de l'ajustement de la prime de risque ainsi que dans le processus de sélection des titres. Comme le tableau ci-dessous le démontre, il y a plusieurs avantages à investir dans des entreprises immobilières responsables en matière d'ESG, notamment la hausse du revenu net découlant des dépenses moins élevées ainsi que des valeurs d'immeubles plus élevées grâce à des primes de risque moins grandes¹.



¹ Clements-Hunt, Paul & Dr Gary Pivo, Responsible Property Investing – What the leaders are doing, UNEP Finance Initiative: P4.

Les Principes pour l'investissement responsable

LES PRINCIPES LIÉS À L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Presima favorise une approche proactive et privilégie le dialogue avec les dirigeants d'entreprises au sujet des enjeux liés à l'investissement responsable. Voici quelques exemples de ce qu'attend Presima des entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles:

- mènent leurs activités en encourageant un comportement exemplaire en ce qui touche la gouvernance d'entreprise et les pratiques réglementaires;
- respectent les communautés locales dans lesquelles elles détiennent, gèrent ou développent des actifs immobiliers;
- adoptent les mesures nécessaires pour veiller au respect, à la protection et à la conservation de l'environnement dans lequel elles détiennent, gèrent ou développent des actifs immobiliers.

En tant qu'investisseur responsable, Presima encourage les entreprises dans lesquelles elle investit à améliorer leur bilan financier en matière d'ESG en:

- encourageant la divulgation d'information sur les pratiques touchant à la gouvernance d'entreprise, à la responsabilité sociale et à l'environnement;
- éveillant la conscience des entreprises à l'égard de l'empreinte écologique de leurs bâtiments, et en les encourageant à entreprendre des démarches quantifiables et mesurables qui les mèneront à l'adoption de pratiques exemplaires;
- soutenant l'exercice actif des droits de vote comme principal moyen d'intervention, par l'analyse au cas par cas des résolutions d'actionnaires portant sur des questions d'ordre ESG.

Presima vise à conserver la souplesse de son processus décisionnel en matière d'investissement, tout en intégrant les facteurs d'investissement responsable. À ce compte, le bilan ESG de toute entreprise devrait être pris en compte dans les décisions de placement.

Par ailleurs, Presima vise à se tenir au fait des enjeux et politiques auxquels font face les sociétés dans lesquelles elle investit et ce, particulièrement en ce qui a trait à leurs comportements sociaux, pratiques environnementales et à la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle investit.

Finalement, Presima vise à développer une relation collaborative avec les principales parties prenantes au chapitre des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.